

**PROCÈS-VERBAL DE LA 164^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC – INSTITUT UNIVERSITAIRE
TENUE AU 2915, AVENUE DU BOURG-ROYAL, À QUÉBEC
LE 16 MARS 2010 À 19 H 30**

PRÉSENCES:

M. FRÉDÉRIC **ALBERT**
M. ANDRÉ **BEAUDOIN**
M^{me} LUCIE **BEAULIEU**
M. GILLES **BÉGIN**
M. FRANÇOIS **BLAIS**
M. PHILIPPE **BORDELEAU**
M^{me} MIREILLE **CARPENTIER**
M. JACQUES **LAFORÉST**
M. SIMON **LEMAY**
M^{me} YOLANDE **MASSÉ**
M^{me} NANCY **PILOTE**
M^{me} DIANE **ST-ONGE**
M. MARTIN-GUY **TRÉPANIER**

SE SONT EXCUSÉES :

M^{me} JOSÉE **DUMAS**
M^{me} ANDRÉE **LABERGE**
M^{me} CLAIRE **SALMAN**

ASSISTE ÉGALEMENT:

M^{me} LINDA **VIEN**, SECRÉTAIRE DE LA RENCONTRE

164.1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le président constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

164.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. André Beaudoin, appuyée par M. Martin-Guy Trépanier, l'ordre du jour est adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

164.3 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée par le public.

164.4 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 2 FÉVRIER 2010

Sur proposition de Mme Lucie Beaulieu, appuyée par Mme Mireille Carpentier, le procès-verbal de la réunion du 2 février 2010 est approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

164.5 AFFAIRES DÉCOULANT DE CE PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi n'est effectué.

164.6 DONNÉES SUR LE MOUVEMENT DES CLIENTÈLES

Le directeur général passe en revue l'ensemble des données sur le mouvement des clientèles du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire, en attirant l'attention sur le fait que, au 12 mars, il n'y a pas d'attente à l'Évaluation, le nombre de jeunes se situant en deçà de la capacité théorique d'absorption. Le nombre de signalements et le taux de rétention sont relativement stables depuis quelques années. Au cours des dernières périodes, une baisse significative du nombre de jeunes placés et du nombre de jeunes inscrits en réadaptation est notée, ainsi qu'une réduction du nombre de fugues.

164.7 RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le président du comité de vérification, M. Philippe Bordeleau, fait rapport à la suite de la rencontre du comité tenue le vendredi 12 mars portant sur la période financière se terminant le 31 janvier 2010. La prévision de l'équilibre budgétaire au 31 mars prochain est maintenue. Par ailleurs, le comité de vérification s'est dit préoccupé par l'impact financier de la syndicalisation des familles d'accueil tout en mentionnant qu'il est encore trop tôt pour prévoir les répercussions budgétaires. Enfin, le plan de vérification pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010 a été présenté par les vérificateurs de l'établissement. Rien de particulier n'est à signaler.

Le directeur général, M. Jacques Laforest, poursuit en commentant les principaux éléments du rapport financier de l'organisation.

164.8 NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UNE REPRÉSENTANTE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le président souligne la présence dans le public de Mme Christine Morin, désignée par l'Université Laval.

ATTENDU QUE le conseil d'administration a accepté, le 22 septembre 2009, la démission de Mme Julie Desrosiers, membre représentant l'Université Laval;

ATTENDU QUE le directeur général, mandaté par le conseil d'administration, a entrepris les consultations auprès de l'Université Laval afin de procéder à son remplacement pour la durée non écoulée de son mandat;

ATTENDU QUE le comité exécutif de l'Université Laval a désigné Mme Christine Morin, professeure à la Faculté de droit, pour siéger au conseil d'administration du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire;

ATTENDU QUE Mme Morin possède les qualités requises pour remplacer Mme Julie Desrosiers;

Il est proposé par M. François Blais, appuyé par M. Martin-Guy Trépanier et résolu

DE nommer Mme Christine Morin à titre de membre représentant l'Université Laval, en remplacement Mme Julie Desrosiers.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

164.9 NOMINATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC – INSTITUT UNIVERSITAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC

Le projet de résolution étant explicite, le conseil d'administration en dispose comme suit :

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne de la Fondation du Centre jeunesse de Québec prévoit la nomination par le conseil d'administration du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire de quatre (4) administrateurs, soit le président, le directeur général, un représentant du conseil multidisciplinaire et un membre du personnel désigné par le directeur général;

ATTENDU la démission au conseil d'administration du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire de Mme Monique Weaner, personne représentant le conseil multidisciplinaire;

ATTENDU la nécessité de procéder au remplacement du représentant du conseil multidisciplinaire au conseil d'administration de la Fondation du Centre jeunesse de Québec

ATTENDU l'intérêt manifesté par M. Frédéric Albert, membre représentant le conseil multidisciplinaire au conseil d'administration;

ATTENDU la nomination, le 24 novembre 2009, de Mme Diane Plourde en tant qu'adjointe au

directeur général responsable des communications et des relations avec la communauté;

ATTENDU QUE, à la suite de cette nomination, le directeur général du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire souhaite remplacer Mme Karine Primard par Mme Diane Plourde en tant que membre du personnel désigné par le directeur général;

Il est proposé par M. Gilles Bégin, appuyé par Mme Nancy Pilote et résolu

DE nommer M. Frédéric Albert à titre de représentant du conseil multidisciplinaire et Mme Diane Plourde à titre de membre du personnel désigné par le directeur général, au conseil d'administration de la Fondation du Centre jeunesse de Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

164.10 ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT, DU SECRÉTAIRE ET DU TRÉSORIER

Un seul candidat s'étant déclaré intéressé pour chacun des postes à combler, la désignation d'un président d'élection n'est pas requise.

ATTENDU QUE l'article 157 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux précise que le président, le vice-président et le secrétaire du conseil d'administration doivent être élus annuellement par et parmi les membres du conseil d'administration;

ATTENDU QUE le poste de secrétaire est traditionnellement confié au directeur général;

ATTENDU QUE les administrateurs désirent pourvoir le poste de trésorier;

ATTENDU QUE pour le poste de président, M. Simon Lemay est la personne proposée;

ATTENDU QUE pour le poste de vice-président, M. Martin-Guy Trépanier est la personne proposée;

ATTENDU QUE pour le poste de secrétaire, M. Jacques Laforest est la personne proposée;

ATTENDU QUE pour le poste de trésorier, M. Philippe Bordeleau est la personne proposée;

ATTENDU QUE les candidats proposés acceptent d'être mis en nomination;

Il est proposé par M. François Blais, appuyé par M. Gilles Bégin et résolu

D'ÉLIRE, comme président, M. Simon Lemay; vice-président, M. Martin-Guy Trépanier; secrétaire, M. Jacques Laforest; et trésorier, M. Philippe Bordeleau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

164.11 NOMINATIONS AUX DIFFÉRENTS COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le sujet ayant été abordé au comité plénier précédant la présente séance, les membres du conseil d'administration procèdent à la nomination de membres afin de pourvoir les sièges vacants de plusieurs comités.

Comité de vérification

ATTENDU l'obligation légale et réglementaire de constituer un comité de vérification formé de trois membres du conseil d'administration choisis en dehors du personnel, dont le trésorier qui préside le comité;

ATTENDU l'acceptation par le conseil d'administration à la séance du 2 février 2010 de la démission de M. Jean-François Côté;

ATTENDU la nécessité de procéder à son remplacement;

Il est proposé par M. Martin-Guy Trépanier, appuyé par M. Frédéric Albert et résolu

DE nommer Mme Lucie Beaulieu, membre du comité de vérification en remplacement de M. Côté.

DE rappeler la composition du comité :

- M. Philippe Bordeleau, président
- M. Martin-Guy Trépanier
- Mme Lucie Beaulieu

Comité de gouvernance

ATTENDU QUE le conseil d'administration a élu les officiers;

ATTENDU QUE le président du conseil d'administration, le vice-président, le secrétaire, le trésorier et deux conseillers forment le comité de gouvernance;

ATTENDU la démission, effective le 7 décembre 2009, d'un membre du conseil d'administration et conseillère au comité de gouvernance, Mme Monique Weaner;

ATTENDU la nécessité de nommer un conseiller au comité de gouvernance en remplacement de Mme Weaner;

Il est proposé par M. François Blais, appuyé par M. Martin-Guy Trépanier et résolu

DE nommer M. Gilles Bégin à titre de conseiller au comité de gouvernance.

DE rappeler la composition du comité :

- M. Simon Lemay, président
- M. Martin-Guy Trépanier, vice-président
- M. Philippe Bordeleau, trésorier
- M. Jacques Laforest, secrétaire
- M. André Beaudoin, conseiller
- M. Gilles Bégin, conseiller

Comité des règlements

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire prévoit l'élection de trois membres au comité des règlements;

ATTENDU la démission de deux membres, soit Mme Julie Desrosiers et Mme Monique Weaner;

ATTENDU la nécessité de procéder à leur remplacement;

Il est proposé par M. Martin-Guy Trépanier, appuyé par Mme Mireille Carpentier et résolu

D'élire au comité des règlements Mme Lucie Beaulieu et Mme Christine Morin;

DE rappeler la composition du comité :

- M. Simon Lemay
- Mme Lucie Beaulieu
- Mme Christine Morin

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

164.12 REMPLACEMENT DE LA DIRECTRICE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE / DIRECTRICE PROVINCIALE EN CAS D'ABSENCE

Le projet de résolution étant explicite, le conseil d'administration en dispose comme suit :

ATTENDU QUE, le 2 mai 2006, le conseil d'administration a nommé madame Esther Després pour remplacer le directeur de la protection de la jeunesse / directeur provincial en cas d'absence ou d'empêchement temporaire de celui-ci;

ATTENDU QUE, le 23 septembre 2008, le conseil d'administration a désigné madame Dominique Jobin pour assumer cette responsabilité en raison de l'absence de Mme Després;

ATTENDU QUE madame Jobin a été nommée, le 2 février 2010, directrice de la protection de la jeunesse / directrice provinciale;

ATTENDU QUE cette nomination rend maintenant nécessaire de nommer quelqu'un pour la remplacer en cas d'absence ou d'empêchement temporaire de celle-ci lors des absences de madame Esther Després;

ATTENDU la recommandation favorable du directeur général;

Il est proposé par M. Gilles Bégin, appuyé par M. Frédéric Albert et résolu

DE DÉSIGNER monsieur Gervais Guérin pour remplacer la directrice de la protection de la jeunesse / directrice provinciale en cas d'absence ou d'empêchement temporaire de celle-ci lors des absences de madame Esther Després.

Faisant partie de l'assistance, M. Guérin est présenté par le directeur général.

164.13 PROTOCOLE SUR L'UTILISATION EXCEPTIONNELLE DES MESURES DE CONTRÔLE : ISOLEMENT ET CONTENTION

Le directeur général, M. Jacques Laforest, précise que l'adoption du protocole s'inscrit dans le cadre de l'harmonisation d'une mesure provinciale et que les modifications qui y ont été apportées sont mineures.

ATTENDU QUE, en février 2004, le conseil d'administration du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire adoptait un *Protocole d'application des mesures de contrôle : la contention et l'isolement*;

ATTENDU QUE ce Protocole a fait l'objet d'une nouvelle mise à jour et que le document amendé doit être adopté par le conseil d'administration du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire;

ATTENDU le dépôt à la présente séance du protocole amendé;

ATTENDU les explications fournies par la directrice du développement de la pratique professionnelle et des affaires universitaires;

ATTENDU la recommandation favorable du directeur général;

Il est proposé par M. Philippe Bordeleau, appuyé par M. Frédéric Albert et résolu

D'adopter le *Protocole sur l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle : isolement et contention*.

DE désigner la directrice du développement de la pratique professionnelle responsable de l'application dudit protocole.

164.14 PRÉSENTATION DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE PAR LE CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

La présidente du conseil multidisciplinaire, Mme Nicole Audet, présente le parcours professionnel de M. Gervais Guérin, chef de service, et de Mme Ginette Gauvin, agente de relations humaines, tous deux de la Direction de la protection de la jeunesse, au Service adoption et postadoption. Ils aborderont les volets adoption et retrouvailles.

Adoption – Il existe trois types d'adoption au Québec : régulière, banque mixte et internationale. Les présentateurs font état des différentes étapes du processus pouvant mener à l'adoption. Ils fournissent également quelques données sur la clientèle ayant eu recours aux services d'adoption.

Retrouvailles – Les aspects de l'accueil, le sommaire d'antécédents, la recherche et la prise en charge des personnes impliquées sont abordés. Il est souligné, de

plus, que le nombre de retrouvailles au Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire par année est en baisse constante : 408 retrouvailles ont eu lieu en 2001 contre 70 en 2008.

En terminant, les personnes-ressources exposent les principaux défis avec lesquels l'Adoption et les Retrouvailles devront composer, soit les modifications à la Loi sur la protection de la jeunesse (loi 125), la syndicalisation des familles d'accueil (loi 49) et l'avant-projet de loi sur le régime québécois d'adoption. Réponse est donnée à une question d'un administrateur sur ce dernier thème.

Pour conclure, des félicitations sont adressées à toute l'équipe du Service adoption et postadoption pour le travail accompli.

164.15 FONDATION DU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC

Mme Diane Plourde fait part des principaux dossiers en cours à la Fondation, soit :

Valet de stationnement de Pâques – L'activité se tiendra le 2 avril prochain à Place Ste-Foy;

Campagne de sollicitation du personnel – La prochaine campagne se déroulera au début du mois de mai;

Tournoi de golf – Les travaux se poursuivent en vue de la tenue de l'événement le 16 juin prochain.

164.16 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.

163.17 AFFAIRES DIVERSES

Aucun dossier n'est traité sous ce thème.

164.18 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée par le public.

164.19 PROCHAINE RÉUNION

La prochaine séance est fixée au 27 avril 2010, au Mont d'Youville, 2915, avenue du Bourg-Royal, Québec.

164.20 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. André Beaudoin, appuyée par M. Martin-Guy Trépanier, la séance est levée à 20 h 35.

Jacques Laforest,
secrétaire

Ce 2010

Simon Lemay,
président

Ce 2010

Rédigé par Linda Vien
le 17 mars 2010